

## **ANCIENS DÉLAIS PRINCIPAUX DE COMMUNICABILITÉ**

### **Communication immédiate :**

- Régime de principe
- Registres de décès de l'état civil

### **25 ans à compter de la clôture du dossier :**

- Délibérations du Gouvernement, relations extérieures, monnaie et crédit public, secret industriel et commercial, recherche des infractions fiscales et douanières
- Statistiques : cas général

### **50 ans à compter de la clôture du dossier :**

- Secret de la défense nationale, intérêts fondamentaux de l'État en matière de politique extérieure, sécurité publique
- Protection de la vie privée (dossier de personnel,...)
- Document portant un jugement de valeur ou une appréciation sur un personne physique

### **75 ans à compter de la date de l'acte ou de la clôture du dossier :**

- Documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions
- Minutes et répertoires de notaires et officiers ministériels
- Registres de naissances et mariages de l'état civil
- Enquêtes de police judiciaire
- Documents contenant des renseignements individuels ayant trait à la vie personnelle et familiale et, d'une manière générale, aux faits et comportements d'ordre privé, collectés dans le cadre d'enquêtes statistiques des services publics